

# Gérard Cotellon annonce 40 millions d'aide pour le CHU de La Réunion

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

23 février 2024



S'agit-il d'un pas vers l'équilibre ou d'un pansement sur une plaie ouverte ? C'est en tout cas avec sobriété que Gérard Cotellon, à la tête de l'Agence régionale de santé (ARS) La Réunion, a exprimé sa gratitude envers l'écoute et le travail mené avec la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et le ministre chargé de la santé et de la prévention sur la situation financière du CHU de La Réunion.

Avec un lourd déficit de plus de 50 millions d'euros, l'institution vient de recevoir un ballon d'oxygène financier de 40 millions d'euros. Ce vendredi 23 février, l'ARS La Réunion a détaillé le processus engagé. « Ce travail qui a démarré dès le mois de septembre 2023 et qui s'est accéléré depuis la nomination de Catherine Vautrin au ministère du Travail, de la Santé, et des Solidarités et de Frédéric Valletoux au ministère délégué chargé de la

santé et de la prévention a été arbitré favorablement par l'attribution au CHU de La Réunion d'une aide exceptionnelle en trésorerie de 31,2 millions d'euros pour l'accompagner face aux difficultés importantes qu'il rencontre » indique le communiqué.

## Mobilisés depuis 2023

Le 12 juillet 2023, lors d'une session de la commission permanente du Conseil départemental de La Réunion, une motion avait été votée à l'unanimité pour soutenir le CHU de l'île. Face à un déficit de 50 millions d'euros, une demande spécifique de 35 millions d'euros avait été adressée au ministère de la Santé.

Lionel Calenge, directeur général du CHU, interrogé par la presse réunionnaise soulignait que "*il y a 35 millions d'euros d'origine extérieure liée à un manque d'accompagnement du CHU*". Il faisait également remarquer que les subventions attendues de l'État n'ont pas été perçues en 2022, malgré une amélioration de la situation financière de l'établissement entre 2016 et 2021. Il critiquait aussi le fait que le coefficient géographique, destiné à ajuster les tarifs des prestations médicales en fonction des surcoûts liés à l'insularité, "*n'a pas été revalorisé et est bloqué à 31 %*".

Huguette Bello, présidente du conseil régional de La Réunion et présidente du conseil de surveillance du CHU, avait pour sa part, exprimé sa frustration envers le gouvernement pour ne pas avoir honoré ses engagements. "*Nous n'avons pas eu les mesures du Ségur de douze millions d'euros, ni même l'aide apportée à Mayotte de 15 millions d'euros*", avait-t-elle déclaré, ajoutant qu'elle était "*révoltée par le manque de parole du gouvernement et du président de la République*".



Le 26 janvier 2023, au CHU Nord pour la remise annuelle de médailles de carrière au personnel, Huguette Bello, en tant que présidente du conseil de surveillance du CHU de La Réunion, rappelait qu'elle restera « *mobilisée sur le coefficient géographique. Continuer à bâtir l'hôpital et le système de santé que notre île mérite, passe nécessairement par la prise en compte réelle de nos contraintes et de nos particularités.* » Photo : FB Région Réunion

En attendant le soutien gouvernemental, la direction du CHU avait déclaré élaborer et mettre en œuvre un plan d'économies pour réduire ses dépenses.

## Déficit structurel

En septembre 2019, un rapport de mission flash sur la situation des CHU de la Guadeloupe et de La Réunion avait été déposé à l'Assemblée nationale par les députés de La Réunion David Lorion et de Guadeloupe Olivier Serva.

Ce rapport mettait en lumière la nature profondément enracinée, structurelle, du déficit financier de ces CHU, notant pour La Réunion "un soutien financier de 50 millions d'euros sur quatre ans déjà décidé par la ministre de la santé en août 2017. Malgré ces aides substantielles, l'établissement connaît des difficultés budgétaires importantes. Aussi, un Plan de retour à l'équilibre (PRE) pour quatre ans a été mis en place par la direction et validé par le comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO) en janvier 2018. Pour la direction du CHU, le PRE est sur une bonne trajectoire mais cela s'est fait au prix fort avec des fermetures de sites et l'apparition de tensions sociales au sein de l'hôpital et de la population".

Cette analyse est confortée en 2024 par l'attribution de cette aide financière qualifiée d'"exceptionnelle", venant renforcer l'idée que le déficit observé dans ces centres hospitaliers universitaires n'est pas ponctuel mais structurel. Ce soutien soulève également la question récurrente de la nécessité d'ajuster le coefficient géographique, jugé insuffisant et ne reflétant pas les coûts réels engendrés par les spécificités territoriales en matière de santé.



En mars 2020, le CHU de La Réunion installe avec le RSMA Réunion une tente pour l'accueil des urgences du CHU dans le contexte de l'épidémie covid-19. Photo : FB CHU de la Réunion

« L'ARS La Réunion continuera, en lien avec tous les acteurs de santé du territoire et en parfaite cohérence avec les instructions de la ministre du travail, de la Santé et des Solidarités et du ministre chargé de la santé et de la prévention, ses efforts pour améliorer l'efficience du système de santé dans un souci de responsabilité avec l'objectif de toujours mieux répondre aux besoins de santé des Réunionnais » conclut le communiqué.

En clair, le travail d'analyse des origines du déficit structurel du CHU se poursuivra dans les semaines à venir par une mission flash de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) qui viendra en appui de l'ARS et de la gouvernance du CHU pour proposer des réponses aux spécificités du CHU de La Réunion. A l'issue de la certification établie par la Haute autorité de santé le 8 novembre 2023, le CHU de La Réunion montre un bon indicateur de qualité des soins de 95/100.